



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
21 juin 2024

POUVOIR

A retourner de préférence avant le **21 juin 2024** au CFC par email (juridique@cfcopies.com) ou par voie postale (CFC – 18 rue du 4 septembre 75002 PARIS) ou à remettre à un membre du **Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs**

Le présent pouvoir ne peut être attribué qu'à un membre du Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs. Son attribution au Gérant ou à un membre d'un autre Collège entraînera sa nullité.

Les pouvoirs transmis au CFC sans indication de mandataire sont répartis entre les représentants du Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs siégeant au Comité et présents à l'Assemblée Générale.

Je soussigné(e)

donne pouvoir à M

de voter au nom de (la société)

que je représente, sur toute question inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 21 juin 2024.

Date et signature



REUNION DU COLLEGE DES AUTEURS ET
DES SOCIETES D'AUTEURS
21 juin 2024

POUVOIR

A retourner de préférence avant le **21 juin 2024** au CFC par email (juridique@cfcopies.com) ou par voie postale (CFC – 18 rue du 4 septembre 75002 PARIS) ou à remettre à un membre du **Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs**

Le présent pouvoir ne peut être attribué qu'à un membre du Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs. Son attribution au Gérant ou à un membre d'un autre Collège entraînera sa nullité.

Je soussigné(e)

donne pouvoir à M

de voter au nom de (la société)

que je représente, sur toute question inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Collège des Auteurs et des sociétés d'auteurs qui se réunira le 21 juin 2024.

Date et signature